



[www.journaldumali.com](http://www.journaldumali.com)

# Journal du Mali

*L'hebdo*

N°560 du 22 au 28 janvier 2026

**CPI / AES**  
RETRAIT INACHEVÉ

**HYDROGÈNE VERT**  
AMBITIONS À LA BAISSE

**CAN 2025**  
L'HEURE DU BILAN



**FEMAFOOT**

# LA FIN D'UN CYCLE

La démission collective, le 17 janvier 2026, de l'ensemble du Comité exécutif de la FEMAFOOT marque l'aboutissement d'une longue crise de gouvernance.

**GRATUIT**  
Ne peut être vendu

CANAL+



N°560 du 22 au 28 janvier 2026

## ÉDITO

### Ramadan et inquiétudes

À un mois du Ramadan, attendu autour du 18 février, l'inquiétude gagne de nombreux foyers. Pour beaucoup de familles, la préparation du mois sacré ne se fait plus dans la sérénité, mais dans la crainte de ne pas pouvoir faire face aux dépenses essentielles. À cette période de l'année, la pression sur les marchés est habituelle. La demande augmente, les prix suivent et certains produits de base deviennent inaccessibles. Riz, sucre, huile ou lait pèsent davantage sur des budgets déjà fragilisés. La situation actuelle apparaît toutefois plus complexe. La persistance de la crise énergétique, marquée par des coupures d'électricité récurrentes, perturbe les activités économiques et alourdit les charges des ménages. À cela s'ajoute une tension sur le carburant, qui renchérit le transport des marchandises et se répercute directement sur les prix pratiqués sur les marchés. Dans ce contexte, le Ramadan, traditionnellement associé au partage et à la solidarité, tend à devenir une période de fortes dépenses. Certains comportements spéculatifs accentuent ce malaise, transformant un mois de foi en source d'angoisse pour de nombreuses familles. Les autorités ont récemment engagé des concertations avec les acteurs économiques pour assurer la disponibilité des stocks. Ces démarches sont nécessaires. Mais l'expérience montre que les engagements seuls ne suffisent pas toujours à contenir les dérives du marché. Dans une période aussi sensible, l'intervention publique devient un enjeu social autant qu'économique. Il ne s'agit pas seulement de garantir l'approvisionnement, mais de veiller à ce que l'accès aux produits essentiels reste possible pour tous. À l'approche du Mois sacré, la stabilité des prix dépasse la question commerciale. Elle conditionne la dignité des ménages et la sérénité d'un moment de ferveur religieuse profondément ancré dans la vie sociale du pays.

MASSIRÉ DIOP

### LE CHIFFRE

# 1 milliard

C'est le montant en euros des revenus générés par la Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025, selon les autorités marocaines.

### ILS ONT DIT...

« Rumeurs, fausses nouvelles et manipulations numériques fragilisent la cohésion sociale, brouillent les repères et minent la confiance entre citoyens et institutions », a déclaré **Bandiougou Danté, Président de la Maison de la Presse**, le 19 janvier 2026.

« Les gens pensaient que j'utiliserais la force. Je n'ai pas besoin d'utiliser la force. Je ne veux pas utiliser la force. Je n'utiliserais pas la force. Je demande l'ouverture de négociations immédiates afin de discuter à nouveau de l'acquisition du Groenland par les États-Unis », a déclaré **Donald Trump, Président des États-Unis**, le 20 janvier 2026.

Donnez votre avis  
sur Journal du Mali

### RENDEZ-VOUS

**26 janvier - 1er février 2026 :**  
Festival Ogobagna, Place du Cinquantenaire, Bamako

**29 - 31 janvier 2026 :**  
3ème édition de la Semaine du Numérique, CICB, Bamako

**29 janvier - 1er février 2026 :**  
Festival du Livre, Musée National du Mali, Bamako

**30 - 31 janvier 2026 :**  
Tech Revolution Africa 2026, Abuja, Nigeria

### UN JOUR, UNE DATE

Le 24 janvier 2019, l'UNESCO a institué la Journée mondiale de la culture afro-descendante pour promouvoir la richesse de la culture africaine et afro-descendante.



L'ancien Premier ministre ivoirien, **Robert Beugré Mambé**, a été reconduit dans ses fonctions ce 21 janvier 2026 par le Président ivoirien Alassane Ouattara.



L'ancien président de la transition du Burkina Faso, **Paul-Henri Sandaogo Damiba**, a été extradé depuis le Togo vers son pays le 17 janvier 2026. Il est accusé notamment d'enrichissement illicite, de détournements de deniers publics et de corruption.

### LA PHOTO DE LA SEMAINE



Le Président de la transition et le ministre de la Défense présentent un chèque géant de plus de 17 milliards FCFA aux ayants droit des militaires tombés sur le front, le 20 janvier 2026.

# FEMAFOOT : LA FIN D'UN CYCLE, L'HEURE DES CHOIX

La démission collective, le 17 janvier 2026, de l'ensemble du Comité exécutif de la Fédération malienne de football (FEMAFOOT) marque l'aboutissement d'une longue crise de gouvernance, entamée dès l'élection de Mamoutou Touré en 2019. Désormais, l'avenir du football malien se joue sous le regard attentif de la FIFA, appelée à arbitrer une sortie de crise décisive.

## MOHAMED KENOUI

Tout s'est accéléré à la suite de la Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025. Le 9 janvier 2026, les Aigles du Mali quittent la compétition après une défaite face au Sénégal, concluant un parcours sans la moindre victoire en cinq matchs. Une élimination douloureuse qui agit comme le révélateur d'un malaise plus profond. Le lendemain, le message officiel de soutien publié par le Comité exécutif de la FEMAFOOT provoque l'effet inverse de celui escompté. Sur les réseaux sociaux et dans l'opinion sportive, les supporters dénoncent une gouvernance déconnectée, un manque d'autocritique et l'absence de vision. Les appels à la dissolution du Comité exécutif se multiplient.

## Une hémorragie institutionnelle sans précédent

Sous la pression conjuguée de l'opinion publique et des tensions internes, une première vague de démissions intervient le mardi 13 janvier 2026. Dix membres influents du Comité exécutif, responsables de commissions stratégiques, quittent officiellement leurs fonctions pour « convenances personnelles ». Le 15 janvier, la crise prend une tournure judiciaire. Le Secrétaire général de la FEMAFOOT, Sidy Bekaye Magassa, est interpellé puis libéré dans le cadre d'enquêtes portant sur la légalité de sa nomination et sur des accusations de diffamation et de falsification de documents. Selon plusieurs sources proches du dossier, il aurait tenté d'appliquer l'article 38.9 des statuts afin de pourvoir les postes vacants du Comité exécutif, une initiative jugée illégale par de nombreux

acteurs du football national. Ses déclarations faisant état de pressions des autorités sur les membres démissionnaires, transmises à la FIFA, agravent davantage la situation. Face à l'impasse institutionnelle et à la perte totale de crédibilité, les neuf membres restants du Comité exécutif, y compris le Président Mamoutou Touré et ses Vice-présidents, annoncent à leur tour leur démission le 17 janvier. La FEMAFOOT se retrouve alors sans aucun organe exécutif en fonction.

**Une crise engrainée depuis plusieurs années** L'implosion actuelle de la FEMAFOOT est l'aboutissement d'un long cycle de tensions entamé dès l'élection de Mamoutou Touré à la tête de l'instance, le 29 août 2019. Dès ses premiers mois de mandat, sa gouvernance est contestée par plusieurs acteurs du football national. Recours juridiques, conflits entre ligues, défiance de certains clubs, relations tendues avec les autorités sportives : la fédération devient un champ

## La sortie durable de crise passe par l'émergence d'une nouvelle génération de dirigeants, sélectionnés sur la base de la compétence, de l'intégrité et d'un véritable projet de développement.

de bataille permanent. L'arrestation de Mamoutou Touré, en août 2023, dans une affaire de détournement de fonds, puis sa réélection controversée alors qu'il est en détention, accentuent la fracture. La révision des statuts, en mars 2025, dans un climat très contesté, est par ailleurs perçue par de nombreux acteurs comme un outil de verrouillage du système, limitant l'accès à la gouver-



L'ensemble du Bureau exécutif de la FEMAFOOT a démissionné, entraînant un vide institutionnel sans précédent.

nance à des cercles restreints. Comme le souligne le consultant sportif Sidi Yaya Koné, la crise actuelle dépasse largement les personnes. Elle révèle un système figé depuis plu-

ni comme une conséquence mécanique de l'échec à la CAN. Elle est la conséquence logique d'un système mal construit depuis des années ». Il pointe également un déséqui-

libre du corps électoral, où des structures peu actives sportivement disposent d'un poids décisif lors des scrutins, au détriment des clubs et acteurs réellement engagés sur le terrain. Cette configuration, estime-t-il, fausse la démocratie interne et éloigne les décisions de la réalité du football malien. Cette lecture est partagée par d'autres observateurs, qui estiment que le football malien fonctionne depuis 30 à 40 ans

## REPÈRES

**29 août 2023 :**  
Réélection de Mamoutou Touré à la tête de la FEMAFOOT

**9 janvier 2026 :**  
Élimination des Aigles de la CAN 2025

**13 et 17 janvier 2026 :**  
Démission de l'ensemble du bureau exécutif de la FEMAFOOT

sur les mêmes équilibres. Les mêmes associations, les mêmes réseaux et les mêmes pratiques dominent la gouvernance, empêchant tout renouvellement réel.

**Un vide statutaire qui appelle une réponse exceptionnelle** Selon Sidi Yaya Koné,

de réviser les textes si nécessaire et d'organiser des élections libres et transparentes. Cela avait d'ailleurs déjà été le cas au Mali en 2018, après une longue crise qui avait secoué la FEMAFOOT. Pour sa part, Moustaph Maiga, Président de la ligue de football de Ségou, explique également que la balle est désormais dans le camp de la FIFA, qui a le choix entre deux options principales. La première consisterait à demander au Secrétaire général de convoquer une Assemblée générale extraordinaire élective dans un délai de 90 jours, conformément aux textes antérieurs. Une option juridiquement délicate, dans un climat de défiance et avec des statuts contestés. La seconde, plus probable au regard du vide institutionnel actuel, serait la mise en place d'un Comité de normalisation. Celui-ci aurait pour mission de gérer la fédération sur une période transitoire, de revoir les statuts de manière inclusive et d'organiser un scrutin crédible, car, estiment plusieurs observateurs, un simple changement de dirigeants sans réforme structurelle reviendrait à reproduire mécaniquement les crises passées.

**Au-delà de la crise, l'enjeu d'une refondation** Pour de nombreux observateurs du football malien, dont Ali Kaba Sacko et le journaliste sportif Boun Afane Doumbia, la crise qui secoue aujourd'hui la FEMAFOOT ne peut être traitée comme une simple parenthèse institutionnelle. Elle constitue au contraire un moment charnière qui impose une remise en question profonde des fondements mêmes de la gouvernance du football national.

Tous les deux estiment que l'heure n'est plus aux solutions de circonstance ni aux changements cosmétiques, mais à une refondation structurelle capable de rompre durablement avec les dérives du passé. Selon eux, cette réforme ne saurait être importée ou dictée de l'extérieur. Le football malien possède ses spécificités,

## 3 QUESTIONS À



**MAHAMED TRAORÉ**  
Analyste et consultant en gouvernance du football

**1** Quel regard portez-vous sur la crise actuelle à la FEMAFOOT ?

Il s'agit d'une crise de gouvernance installée dans la durée, qui fragilise profondément l'institution. Au-delà des personnes, c'est le fonctionnement même de la fédération qui est en cause, avec des répercussions directes sur l'image du Mali. La CAN 2025 a été un révélateur : le talent seul ne suffit plus à compenser des dysfonctionnements structurels persistants. Le football malien a aujourd'hui besoin d'un projet clair, structuré, avec des objectifs précis, des mécanismes de suivi et une gouvernance responsable.

**2** Après la démission de l'ensemble du Bureau exécutif, quelle pourrait être la suite ?

Deux options sont juridiquement et institutionnellement envisageables : l'organisation d'une Assemblée générale ou la mise en place d'un Comité de normalisation.

**3** Selon vous, que faut-il aujourd'hui pour un véritable renouveau du football malien ?

L'Etat a déjà consenti des efforts considérables, tant dans l'accompagnement des sélections nationales que dans la rénovation et le développement des infrastructures sportives. Ce fort engagement doit désormais être un levier pour amener l'ensemble des acteurs du football à se doter d'outils de gouvernance inclusifs, transparents et orientés vers la performance. C'est à cette seule condition que les résultats seront à la hauteur des attentes légitimes du peuple malien.

ses contraintes et ses dynamiques propres, qu'il s'agisse du fonctionnement des clubs, de l'état des infrastructures, des réalités économiques ou de la culture sportive locale. Copier mécaniquement des modèles étrangers, sans adaptation au contexte national, a souvent produit des réformes de façade, inefficaces sur le long terme. Toute transformation crédible doit donc être pensée à partir du terrain, en intégrant les attentes des clubs, des ligues, des acteurs techniques et des supporters. Pour autant, cette exigence d'ancre local ne signifie pas un affranchissement des règles internationales. Ali Kaba Sacko et Boun Afane Doumbia soulignent que le respect strict des textes de

la FIFA constitue un socle indispensable pour garantir la stabilité institutionnelle. Ces normes ne sont pas perçues comme une contrainte, mais comme un cadre de protection contre l'arbitraire, les conflits d'intérêts et les crises à répétition qui ont fragilisé la FEMAFOOT au fil des années. L'enjeu est donc de trouver un équilibre subtil entre souveraineté sportive nationale et crédibilité internationale. Concrètement, cette refondation devrait s'accompagner d'un assainissement complet de l'administration du football. Les deux analystes plaident pour une remise à plat du fonctionnement du Secrétariat général, souvent cité comme maillon faible de la gouvernance, ainsi que

pour la réorganisation des commissions électoralas et juridictionnelles, dont la légitimité est aujourd'hui largement contestée. La mise en place d'organes véritablement indépendants apparaît comme une condition essentielle pour restaurer la confiance et garantir la transparence des processus décisionnels. Ils appellent également à une relecture approfondie des statuts révisés en mars 2025, afin d'en corriger les dispositions jugées ambiguës ou exclusives. Le corps électoral, souvent critiqué pour son déséquilibre, devrait être réexaminé afin de mieux refléter la réalité du football malien et de redonner une voix prépondérante aux structures réellement actives. Dans le

même esprit, la gouvernance de certaines ligues et districts mis en place sous l'ancienne direction mérite d'être revue pour éviter toute reproduction des logiques de verrouillage. Enfin, au-delà des textes et des structures, Ali Kaba Sacko et Boun Afane Doumbia insistent sur la nécessité d'une rupture éthique. La sortie durable de crise passe par l'émergence d'une nouvelle génération de dirigeants, sélectionnés sur la base de la compétence, de l'intégrité et d'un véritable projet de développement. Sans ce renouvellement moral et institutionnel, préviennent-ils, le football malien risque de retomber rapidement dans les mêmes travers, au détriment de sa crédibilité et de son immense potentiel sportif. ■

## FEMAFOOT : CHRONOLOGIE D'UNE CRISE INSTITUTIONNELLE

**Depuis l'élection de Mamoutou Touré en 2019, la FEMAFOOT traverse une gouvernance contestée. Arrestation du Président, réélection en détention et démissions successives ont conduit à une paralysie institutionnelle en janvier 2026.**

- **29 août 2019 :** Election de Mamoutou Touré à la présidence de la FEMAFOOT.
- 1
- **29 août 2023 :** Réélection de Mamoutou Touré pour le mandat 2023 - 2027 malgré son incarcération.
- 3
- **17 mars 2025 :** Modification controversée des statuts de la FEMAFOOT lors d'une Assemblée générale extraordinaire.
- 5
- **17 janvier 2026 :** Démission du reste du Bureau exécutif, y compris du Président et de ses Vice-présidents.
- 7
- **Août 2023 :** Arrestation du Président et placement en détention provisoire dans une affaire de détournement présumé de fonds publics.
- 2
- **20 janvier 2025 :** Renonciation du président Mamoutou Touré à ses candidatures aux instances de la FIFA et de la CAF.
- 4
- **13 janvier 2026 :** Démission de dix membres du Bureau exécutif, dont plusieurs Presidents de commissions.
- 6

Source : Rédaction




**Du nouveau chez Sahel Infusion**  
**CAFÉ GINGEMBRE**  
**made in Mali**











Commande par téléphone (00223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 67 78 / 66 74 96 62  
[www.sahelinfusion.com](http://www.sahelinfusion.com)

## CPI : LA PROCÉDURE DE RETRAIT DE L'AES TOUJOURS EN ATTENTE

annoncé en 2025, le retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger de la Cour pénale internationale n'a pas encore été formalisé. En l'absence de notification officielle, la procédure prévue par le Statut de Rome demeure juridiquement inchangée.

MASSIRÉ DIOP

**E**n septembre 2025, les autorités du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont annoncé leur intention de se retirer de la Cour pénale internationale (CPI), dans le cadre d'une démarche présentée comme concertée au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES). Cette déclaration intervenait dans un contexte de redéfinition des relations entre les États sahéliens et certaines institutions internationales. Plusieurs mois plus tard, aucune évolution juridique formelle n'a toutefois été enregistrée. La Cour pénale internationale est régie par le Statut de Rome, traité entré en vigueur en 2002. Celui-ci prévoit, en son article 127, la possibilité pour tout État partie de se retirer selon une procé-



Siège de la Cour pénale internationale à la Haye, aux Pays-Bas.

Burkina Faso ou du Niger. Les trois pays demeurent ainsi, sur le plan juridique, États parties au Statut de Rome. À la date de consultation des registres officiels du dépositaire du Statut de Rome, aucune notification de retrait concernant le Mali, le Burkina Faso ou le Niger n'est enregistrée.

Mali, l'intervention de la CPI remonte à 2012, lorsque l'État avait saisi la juridiction afin qu'elle enquête sur les crimes commis sur son territoire dans le contexte d'un conflit armé. La Cour dispose toujours d'un bureau à Bamako, relevant du Greffe, organe administratif chargé du soutien aux activités judiciaires. Deux affaires sont actuellement publiques. La première concerne Al-Hasan Ag Abdoul Aziz, ancien membre de la police islamique d'Ansar Eddine, condamné en juin 2024 à 10 ans d'emprisonnement pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. La seconde porte sur un mandat d'arrêt délivré en 2017 contre Iyad Ag Ghali, chef du Groupe de soutien à l'Islam et aux Musulmans, toujours en fuite.

**Obligations** Selon une source institutionnelle proche de la Cour pénale internationale, la procédure repose sur plusieurs principes essentiels. Le retrait doit être notifié individuellement par chaque État, même lorsqu'une démarche est politiquement coordonnée. Il ne devient effectif qu'un an après la notification officielle. Par ailleurs, le retrait ne soustrait pas l'État à son obligation de coopérer pour toutes les procédures engagées durant la période où il était partie au Statut. Cette règle constitue un élément central du fonctionnement de la justice pénale internationale. Les enquêtes ouvertes avant la date effective d'un éventuel retrait demeurent juridiquement valables et la Cour conserve sa compétence pour les faits concernés. Dans le cas du

**À ce stade, aucune communication publique de la CPI ni des Nations unies ne fait état de la réception d'une notification de retrait émanant du Mali, du Burkina Faso ou du Niger.**

dure précise. Le retrait doit être notifié par écrit au Secrétaire général des Nations unies, dépositaire du traité. Ce n'est qu'à compter de la réception officielle de cette notification que le processus juridique est engagé.

**Procédure** Conformément aux dispositions du Statut, le retrait n'entre en vigueur qu'un an après cette notification. Durant cette période, l'État concerné demeure pleinement partie au traité, avec l'ensemble des droits et obligations qui en découlent. En l'absence de notification formelle, une annonce politique ne produit donc aucun effet juridique. À ce stade, aucune communication publique de la CPI ni des Nations unies ne fait état de la réception d'une notification de retrait émanant du Mali, du

### EN BREF

#### ACCÈS HUMANITAIRE : LA SITUATION S'EST DÉGRADÉE

En décembre 2025, l'accès humanitaire au Mali s'est fortement détérioré, selon les données d'OCHA. 55 incidents ont été enregistrés sur le mois, contre 41 en novembre, soit une hausse de 34%. Les contraintes liées aux engins explosifs improvisés ont connu une augmentation de 155%, passant de 9 à 23 cas. Elles constituent la principale entrave aux déplacements humanitaires, notamment dans les régions de Ségu, Sikasso et Tombouctou.

Les violences contre le personnel humanitaire ont doublé, avec 8 incidents recensés, dont 3 enlèvements signalés à Ségu et Tombouctou, affectant la sécurité des équipes et retardant l'assistance.

Dans la région de Tombouctou, l'accès reste fortement limité dans le cercle de Léré, privant plus de 600 ménages d'aide humanitaire. Les communes de Gourma, Diré et Niafunké font face à des restrictions accrues liées à la présence d'acteurs armés. À Mopti, les débordements du fleuve Niger et l'insécurité restreignent l'accès à Tenenkou et Youwarou. À Sikasso, 2 sabotages d'antennes GSM ont été signalés, tandis que plusieurs incidents ont touché la RN7, axe-clé de l'approvisionnement en carburant.

La reprise des vols humanitaires vers Kidal a en revanche permis d'améliorer l'acheminement de l'aide et les évacuations médicales. ■

juridiques. Dans l'espace AES, le processus demeure donc, à ce stade, au niveau déclaratif. L'évolution du dossier dépendra de la transmission éventuelle d'actes officiels aux instances compétentes et de leur enregistrement. En attendant, les règles du droit international continuent de s'appliquer, la distinction entre annonce politique et effectivité juridique restant au cœur de la compréhension de cette procédure. ■



GILLES YABI

#### « La force unifiée de l'AES ne peut pas, à elle seule, résoudre la crise sécuritaire »

Le Directeur exécutif du think tank Wathi analyse la portée réelle de la Force unifiée de l'Alliance des États du Sahel, lancée en décembre 2025. Il en expose les apports, les limites et les conditions nécessaires à son efficacité en 2026.

PROPOS RECUEILLIS PAR MASSIRÉ DIOP

#### La Force unifiée de l'AES peut-elle réellement changer la dynamique sécuritaire en 2026 ?

La Force unifiée de l'Alliance des États du Sahel, composée à son lancement de 5 000 militaires issus des trois pays membres, peut constituer une contribution importante à la lutte contre les groupes armés dans la région. Elle peut modifier le rapport de forces dans certaines zones de déploiement. Toutefois, elle ne saurait à elle seule apporter une réponse décisive à une crise sécuritaire profonde et multidimensionnelle, qui exige des réponses dépassant les seules actions militaires, menées collectivement ou individuellement par les armées nationales.

#### Quel est son principal apport sur le terrain ?

Son apport majeur réside dans la coordination opérationnelle transfrontalière rendue possible par un commandement unifié.

Les armées nationales ont longtemps agi de manière fragmentée, souvent de façon ponctuelle et réactive. La FU-AES s'inscrit dans la continuité d'expériences antérieures de coopération, notamment les opérations conjointes menées dans la zone du Liptako-Gourma. Ces initiatives ont montré que la coordination est nécessaire et possible, mais qu'elle demeure limitée géographiquement et ne peut se substituer aux efforts internes que chaque État doit mener pour renforcer durablement sa sécurité.

#### Comment éviter une duplication inefficace avec la CEDEAO ?

Le risque de duplication demeure élevé dans un contexte de forte fragmentation politique en Afrique de l'Ouest. Le retrait des pays de l'AES de la CEDEAO limite à court terme les perspectives d'une coopération sécuritaire élargie. Les tensions et la méfiance entre États entravent le partage du renseignement et les opérations conjointes. Faute de cadre régional commun, les coopérations bilatérales ou les mécanismes ad hoc entre pays volontaires constituent les options les plus réalistes, tout en rendant nécessaire le maintien d'un dialogue minimal sur les enjeux sécuritaires partagés.

#### Quelles garanties sont indispensables pour la crédibilité de cette force ?

Le financement constitue un enjeu central et nécessite des mécanismes de transparence et de contrôle pour garantir l'efficacité des ressources engagées. L'absence de redevabilité affaiblit la confiance des populations et la légitimité des dispositifs sécuritaires. Le respect des droits humains est tout aussi déterminant, car les violations alimentent directement l'insécurité en servant la propagande et le recrutement des groupes armés. Des règles d'engagement claires, des enquêtes crédibles et des formations continues à la protection des civils restent indispensables pour préserver la stabilité recherchée. ■

KOWBEYE!

TM1
  
La télé qui vous allume !

CHACQUE SAMEDI | 20H15

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT

## HYDROGÈNE VERT : L'AFRIQUE CONTRAINTE DE REVOIR SES AMBITIONS

Alors que plusieurs pays africains misent sur l'hydrogène vert pour attirer de nouveaux investissements, les écarts se creusent entre les économies capables de capter les financements et celles confrontées à de fortes contraintes énergétiques. Pour le Mali, cette dynamique pose des enjeux économiques liés à la compétitivité et à l'accès aux capitaux.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Le développement de l'hydrogène vert progresse dans le cadre de la transition énergétique mondiale. En Afrique, l'intérêt pour cette filière est stimulé par la demande européenne, même si un écart persiste entre les ambitions affichées et les capacités réelles de mise en œuvre. Le Maroc et l'Égypte cherchent notamment à se positionner comme exportateurs vers l'Europe, dans le sillage du programme REPowerEU, qui vise l'importation de 10 millions de tonnes d'hydrogène propre d'ici 2030. Dans un rapport publié le 14 janvier 2026, Energy Industries Council recommande toutefois aux pays africains de privilégier des projets de dimension plus réaliste, compatibles avec leurs contraintes économiques.

L'étude recense 78 projets pour le continent : **38 GW**

représentant près de 194 milliards de dollars d'investissements. **17 MW** Environ 80% de ces montants sont toutefois concentrés en Égypte, au Maroc et en Afrique du Sud, illustrant une forte inégalité d'accès aux financements. Pour un pays comme le Mali, l'enjeu est avant tout écono-



La production d'hydrogène vert en Afrique est confrontée à des obstacles économiques importants.

mique. Confronté à un déficit chronique d'électricité, à des coûts énergétiques élevés et à une forte dépendance au thermique, le pays reste en marge de cette dynamique, au risque de voir s'élargir l'écart avec les économies les mieux connectées aux capitaux internationaux.

Le rapport souligne également le décalage entre annonces et concrétisation. Malgré une capacité cumulée projetée de près de 38 gigawatts pour l'ensemble du continent, la majorité des projets demeure à un stade précoce. À ce jour, seuls deux projets de petite taille sont opérationnels, tous situés en Namibie, pour une capacité totale de 17 mé-

gawatts. Aucun projet majeur n'a encore atteint la décision finale d'investissement. Les obstacles économiques restent importants. Les coûts de production élevés, la nécessité d'infrastructures lourdes et la difficulté à sécuriser des contrats d'achat à long terme freinent la rentabilité de l'hydrogène vert. Ces contraintes pèsent particulièrement sur les pays dont les priorités demeurent l'accès à l'énergie et la stabilité du réseau. Pour le Mali, ces évolutions constituent un signal stratégique. À mesure que les flux financiers internationaux se redéploient vers les nouvelles énergies, la capacité du pays à définir une vision économique claire de son secteur énergétique devient déterminante. À défaut, le risque est

de rester en marge d'un marché en structuration, avec des répercussions directes sur la compétitivité de l'économie nationale. ■

## Or Forte baisse de la production en 2025

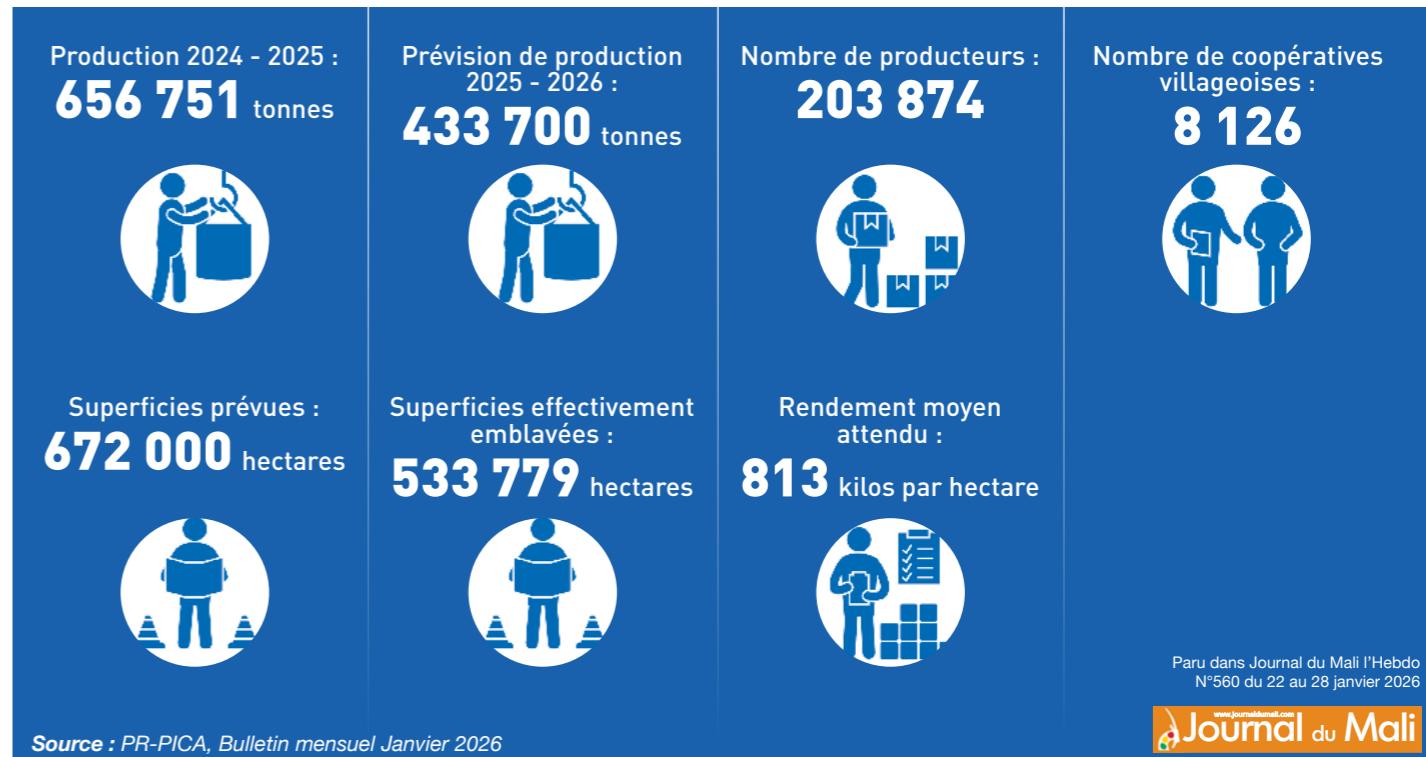
La production d'or industrielle au Mali a connu un recul marqué en 2025. Selon les données provisoires du ministère des Mines, le volume extrait s'est établi à 42,2 tonnes contre 54,8 en 2024, soit une baisse d'environ 23% en un an. Cette diminution intervient après le niveau record atteint en 2023, lorsque la production nationale avait dépassé 66 tonnes. Elle marque

aussi la deuxième année consécutive de repli pour un secteur qui demeure l'un des principaux moteurs de l'économie nationale. La baisse est largement liée à l'arrêt prolongé du complexe aurifère de Loulo - Gounkoto, la plus grande mine du pays. Exploité par Barrick Mining, le site a été affecté par un différend avec l'État portant sur l'évolution du cadre réglementaire

du secteur. Malgré une reprise partielle des opérations en juillet 2025, sous administration provisoire, sa production annuelle est restée limitée à 5,5 tonnes, contre plus de 22 l'année précédente. Cette situation a modifié la hiérarchie des producteurs. En 2025, B2Gold est devenu le premier opérateur du pays, avec une production estimée à 17,5 tonnes, suivie d'Allied Gold, avec près

## CAMPAGNE COTONNIÈRE 2025 - 2026 AU MALI

Le Programme régional de production intégrée du coton en Afrique (PR-PICA) a publié en janvier 2026 ses prévisions pour la campagne cotonnière 2025 - 2026 au Mali. Les données font apparaître une baisse attendue de la production par rapport à la campagne précédente.



Paru dans Journal du Mali l'Hebdo  
N°560 du 22 au 28 janvier 2026

Journal du Mali



Garantissez la croissance de votre entreprise  
avec la connexion dédiée.



20 28 00 00  
[www.afribone.com](http://www.afribone.com)



## ANNÉE DE L'ÉDUCATION : LES PRÉALABLES INDISPENSABLES

Déclarer l'année 2026 comme celle de l'Éducation, c'est le souhait formulé par le représentant des familles fondatrices de Bamako lors de la présentation des vœux au Président de la Transition. Prenant bonne note de la doléance, le chef de l'État a, dans ses réponses, annoncé de grands chantiers pour le secteur de l'Éducation. Et si 2026 servait de point de départ aux réformes profondes dont l'Éducation a besoin ?

FATOUMATA MAGUIRAGA

Ces fermetures ont privé plus de 600 000 enfants d'un accès régulier à l'enseignement, affectant durablement la continuité pédagogique dans les régions au centre et au nord du pays.

**Préparation nécessaire** Si 2026 doit être dédié à l'Éducation, il est peut-être déjà trop tard pour prendre une telle décision. « Il est intéressant de dédier une année à l'Éducation, mais cela ne doit pas être spontané. Il faut une préparation en amont, parce que les objectifs doivent être constants et spécifiés ». Des objectifs clairs et bien définis afin que les difficultés soient pointées du doigt, estime Dr Amadou Traoré, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences so-

L'année 2026 pourrait être dédiée à l'éducation.

'année 2026 n'est pas officiellement décrétée année de l'Éducation. C'est un souhait exprimé par les représentants des autorités traditionnelles de Bamako. Mais les autorités semblent vouloir mettre un accent particulier sur le secteur en cette année. Plusieurs chantiers d'importance ont ainsi été annoncés par le Président de la Transition lors de la cérémonie de présentation de vœux. Dans le cadre de cette initiative ambitieuse, le chef de l'État a annoncé la construction de 26 nouveaux lycées classiques à partir de 2026 et la poursuite de la construction de deux lycées d'excellence. Ainsi que la construction de 5 Instituts de formation des maîtres, de 9 Instituts pour rehausser la formation professionnelle, la réhabilitation de 22 établissements vieillissants ou encore la poursuite de la construction

de l'Université de Sikasso et de la bibliothèque universitaire. Ce projet éducatif nécessitera un investissement de 130 milliards de francs CFA. Cet investissement colossal n'occulte pas un système éducatif en crise depuis plusieurs années. Un contexte

**Il est intéressant de dédier une année à l'Éducation, mais cela ne doit pas être spontané. Il faut une préparation en amont, parce que les objectifs doivent être constants et spécifiés.**

aggravé par l'insécurité, qui a un impact direct sur la scolarisation. Selon les données du Cluster Éducation, environ 2 000 écoles sont restées fermées en 2025, principalement en raison de l'insécurité, des déplacements de population et du déficit d'enseignants.

### ÉCHOS DES RÉGIONS

#### KITA : CONSTRUCTION ACHEVÉE DU NOUVEAU CAMP MILITAIRE

Les travaux de construction du nouveau camp militaire de Kita ont pris fin. Dans une annonce faite ce 20 janvier 2026, à l'occasion du soixante-cinquième anniversaire de l'armée malienne, le gouverneur de la région s'est réjoui de l'apport de cette infrastructure dans la sécurisation de la population. Sur une superficie de 500 hectares, le camp abritera le 35ème régiment d'infanterie motorisée et permettra une meilleure couverture de la région. Pour le premier responsable de la localité, cette proximité des forces de défense et de sécurité permettra à la population de vaquer sereinement à ses activités et de contribuer au développement socio-économique de la région. La première pierre du camp avait été posée en mai 2023. L'édifice contribuera davantage à assurer un meilleur maillage du territoire. ■

### EN BREF

#### FORUM FÉMINISTE DU MALI : PARTAGER UNE VISION COMMUNE DANS L'ESPACE AES

Le troisième forum du Mouvement Féministe du Mali (MFM) se tient du 21 au 23 janvier 2026 à Bamako. Placée sous le thème « Espace AES : défis et perspectives féministes pour la promotion des droits des femmes », cette édition vise à produire une analyse approfondie et commune des défis et perspectives en matière de droits des femmes et des filles dans ce nouvel espace. Du 21 au 23 janvier 2026, les femmes de l'espace AES se réunissent pour débattre ensemble des problématiques et des perspectives relatives à leurs droits. « Parce qu'il s'agit d'une nouvelle configuration, il est important de s'organiser dans cet espace pour voir comment faire avancer les droits des femmes, surtout l'égalité », explique madame Diarra Djingarey Maïga, présidente du Mouvement Féministe du Mali (MFM). Durant trois jours, des panels, des présentations et des activités de bien-être rythmeront ce forum. Regroupant les organisations de femmes, de jeunes et de personnes vivant avec un handicap, ce cadre d'échange se veut inclusif. Afin de partager des visions, des missions et des objectifs, « parce que les changements de contexte impactent les droits des femmes », il faut donc anticiper et s'adapter. Le forum servira à créer un cadre d'analyse, de dialogue et de co-construction dans l'espace AES et à renforcer la solidarité entre les femmes. Les résultats attendus comprennent une analyse partagée des défis, ainsi qu'une identification des stratégies adaptées au contexte régional. À l'issue, un réseau de collaboration renforcé et une feuille de route devraient voir le jour pour promouvoir les droits des femmes. ■

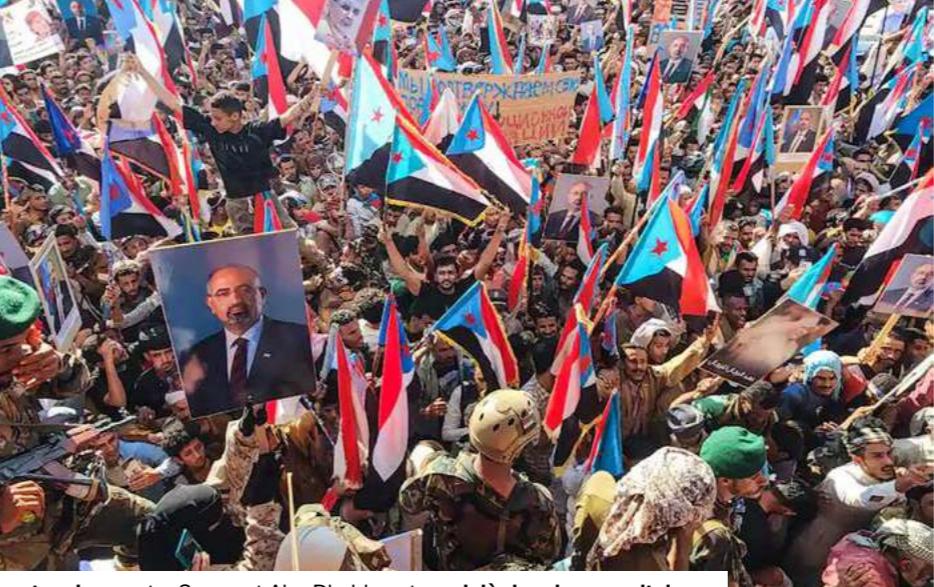


L'année 2026 pourrait être dédiée à l'éducation.

## YÉMEN : L'AFFAIRE DES PRISONS RAVIVE LA CRISE RÉGIONALE

Les accusations formulées le 19 janvier par des responsables du gouvernement yéménite, soutenu par l'Arabie saoudite, contre les Émirats arabes unis ont relancé les tensions autour du dossier yéménite. Plus de dix ans après le début du conflit, cette affaire rappelle la fragilité d'un pays au cœur de rivalités régionales et d'intérêts internationaux.

MASSIRÉ DIOP



Les tensions entre Sanaa et Abu Dhabi vont au-delà des deux capitales.

continue de peser indirectement sur le conflit, à travers son soutien aux Houthis, tandis que le Qatar conserve des canaux diplomatiques actifs. Le conflit débute en 2014 avec la prise de Sanaa par les Houthis, avant l'intervention en 2015 d'une coalition conduite par l'Arabie saoudite. Malgré l'ampleur de l'opération, aucune victoire décisive n'est obtenue et la guerre s'installe. Les médiations menées sous l'égide de l'ONU, les cessez-le-feu temporaires et les accords partiels n'ont jamais permis de sortir durablement de l'impasse, dans un pays fragmenté et confronté à une grave crise humanitaire. Malgré l'échec du volet militaire, aucune initiative collective structurée n'a émergé au sein de la Ligue arabe ou de l'Organisation de la coopération islamique pour porter une médiation politique crédible. Faut-il écrire un chapitre final à ce dossier yéménite ?

Le dossier yéménite est traité à travers des initiatives ponctuelles, sans dynamique collective capable d'imposer une sortie de crise.

Aujourd'hui, l'affaire des prisons agit comme un révélateur. Le Yémen demeure un terrain d'affrontements indirects où intérêts locaux, calculs régionaux et rivalités internationales s'entremêlent, sans perspective claire de règlement. ■

### UNE SEMAINE DANS LE MONDE

#### CLIMAT : DES DÉRÈGLEMENTS DE PLUS EN PLUS VISIBLES

Les scientifiques alertent sur une évolution rapide du climat mondial à l'entrée de l'année 2026. Les phénomènes naturels El Niño et La Niña tendent désormais à s'enchaîner plus rapidement, provoquant une alternance marquée entre périodes de fortes pluies et longues sécheresses. Selon les chercheurs, cette évolution s'explique par l'interaction entre les cycles climatiques naturels et le réchauffement planétaire, estimé à environ 1,2 degré depuis l'ère préindustrielle. Ce phénomène modifie la répartition saisonnière des pluies dans plusieurs régions du monde. Les conséquences sont déjà observables. Plus de 90% des catastrophes naturelles actuelles sont liées à l'eau, tandis qu'une large partie de la population mondiale vit sous stress hydrique. L'agriculture demeure particulièrement exposée, avec des récoltes plus irrégulières. En Afrique comme ailleurs, ces bouleversements fragilisent la sécurité alimentaire et accentuent la vulnérabilité des populations. Les experts estiment que l'année 2026 pourrait confirmer cette nouvelle phase climatique, caractérisée par des épisodes extrêmes plus fréquents et difficiles à anticiper. ■

## CAN 2025 : UNE ÉDITION RECORD ENTRE SUCCÈS SPORTIFS ET POLÉMIQUES

La CAN 2025 s'est achevée le 18 janvier 2026 par le sacre du Sénégal devant le Maroc, au terme d'une édition historique. Des records d'affluence, de recettes et de buts ont marqué la compétition, malgré des polémiques arbitrales venant nuancer un bilan globalement positif.

MOHAMED KENOUVI



Le Sénégal a été sacré champion d'Afrique 2025 au terme d'un mois de compétition.

**S**ur le plan logistique, le Maroc a largement répondu aux attentes de la CAF. L'organisation, la sécurité, la qualité des infrastructures et la mobilisation du public ont été saluées tout au long de la compétition. Avec 1,25 million de spectateurs cumulés dans les stades, la CAN 2025 a établi un record d'affluence. Les retombées économiques ont été à la hauteur de

l'événement : selon la CAF, les revenus liés à la compétition ont progressé de plus de 90%, tandis que la billetterie a généré 55 millions de dollars, un niveau inédit pour le football africain. Sportivement, la CAN 2025 a également battu des records. Elle est devenue la plus prolifique de l'histoire, avec 121 buts inscrits en 54 matchs, soit une moyenne de 2,3 buts par rencontre.

## Classement FIFA Le Mali recule

**L**a FIFA a publié le 19 janvier 2026 son traditionnel classement des sélections nationales de football, au lendemain de la finale de la CAN 2025, remportée par le Sénégal devant le Maroc. Ces deux pays continuent de dominer ce classement au niveau continental. Le Maroc (1er en Afrique) a gagné 3 places sur le plan mondial, quittant la 11<sup>ème</sup> place pour la 8<sup>ème</sup>, tandis que le Sénégal (2<sup>ème</sup>) a fait un bond de 7 places et se retrouve désormais à la 12<sup>ème</sup> place mondiale. Éliminés en quart de finale de la CAN 2025, les Aigles du Mali chutent de 2 places en Afrique et d'une place au niveau mondial. Classé 53<sup>ème</sup> dans le monde et 8<sup>ème</sup> en Afrique dans le classement précédent de décembre dernier, le Mali occupe désormais la 54<sup>ème</sup> place mondiale et la 10<sup>ème</sup> en Afrique, fermant le top 10 continental. ■



MK

Contrairement à certaines éditions précédentes, marquées par les éliminations précoces de favoris, les grandes nations africaines ont cette fois-ci tenu leur rang. Le dernier carré, composé de l'Egypte, du Nigeria, du Sénégal et du Maroc, illustre cette hiérarchie respectée.

**Distinctions et controverses** Les distinctions individuelles ont mis en avant des figures majeures du tournoi. Le trophée du meilleur joueur a été décerné à Sadio Mané, leader du Sénégal, champion d'Afrique. Celui du meilleur gardien est revenu à Yassine Bounou du Maroc, décisif tout au long du tournoi. Quant au titre de meilleur buteur, il a été attribué à son coéquipier Brahim Diaz, avec 5 réalisations, malgré une finale cruelle marquée par une panenka ratée qui aurait pu lui offrir le titre. Les prix du fair-play et de l'équipe la plus fair-play ont été respectivement attribués à Achraf Hakimi et au Maroc. Un point noir a toutefois terni le bilan : l'arbitrage. Plusieurs décisions controversées ont alimenté la polémique, avec des accusations de favoritisme envers le pays hôte. La finale a cristallisé les tensions, entre un but refusé au Sénégal et un penalty accordé au Maroc dans les dernières secondes, provoquant une interruption de près de vingt minutes, après la sortie des Sénégalais en signe de protestation. Toutefois, malgré ces controverses, la CAN 2025 restera globalement comme une édition réussie sur plusieurs plans. ■

## CARTONS DE LA SEMAINE

L'ex-défenseur vénézuélien du FC Nantes, **Oswaldo Vizcarro**, a été nommé, le 20 janvier 2026, sélectionneur du Venezuela. À 41 ans, celui qui était sélectionneur des U17 du Venezuela depuis 2023 succède à l'Argentin Fernando Batista, qui a payé l'incapacité de la sélection à se qualifier pour le Mondial 2026.

**Luca Zidane** et son coéquipier **Rafik Belghali** ont été suspendus, le 21 janvier 2026, par la CAF, respectivement pour 2 et 4 matchs. Les deux joueurs algériens avaient été impliqués dans des échauffourées à la fin du match du quart de finale entre l'Algérie et le Nigeria le 10 décembre dernier.

## FESTIVAL BIRGO-FOULADOUGOU-WASSOULOU : YANFOLILA AU COEUR DES HÉRITAGES MANDINGUES

À la veille de son ouverture, le Festival Birgo-Fouladougou-Wassoulou s'impose comme un temps fort culturel dans le sud du Mali. Prévu du 23 au 26 janvier 2026 à Yanfolila, l'événement met en lumière une mémoire partagée entre les communautés du Wassoulou.

MASSIRÉ DIOP



Les initiateurs du Festival Birgo-Fouladougou-Wassoulou lors de la conférence de presse de lancement le 17 janvier 2026.

**P**orté par l'Union des Associations de Birgo-Fouladougou-Wassoulou, le Benso, le festival s'inscrit dans une dynamique engagée depuis 2023. Créée pour renforcer les liens historiques entre les communautés du Birgo, du Fouladougou et du Wassoulou, l'organisation avait initié en décembre 2024 les premières Journées culturelles qui ont servi de fondations à ce rendez-vous. La deuxième édition marque une étape de structuration. Le choix de Yanfolila répond à une volonté d'ancrage local et de rotation entre les différentes zones culturelles. Cette approche vise à rapprocher les expressions culturelles des

populations et à inscrire le festival dans les réalités du territoire. Car il se tient dans une zone historiquement reconnue comme l'un des berceaux culturels du sud du Mali. Le thème retenu cette année, consacré à la chasse et à la protection de l'environnement, renvoie à une dimension centrale de la société mandingue. Le chasseur y incarne à la fois un acteur social, un détenteur de règles et un médiateur entre l'homme et la nature. En plaçant cette figure au cœur des échanges, les organisateurs ouvrent un dialogue entre héritage ancien et enjeux contemporains liés à la préservation des ressources. L'événement

### INFO PEOPLE

**MYLMO ANNONCE SAFFA FÔLÔ, 1<sup>ÈRE PARTIE D'UN PROJET MUSICAL</sup>**



Le rappeur malien Mylmo annonce la sortie de Saffa Fôlô (1<sup>ère partie}), prévue pour le samedi 31 janvier 2026 sur les plateformes numériques. Présenté comme la première étape du projet, ce volet marque une nouvelle phase artistique, portée par une écriture engagée et une production résolument urbaine. À travers Saffa Fôlô, Mylmo entend proposer un contenu centré sur les réalités sociales, les questionnements du quotidien et l'affirmation identitaire, thèmes récurrents de son univers musical. L'annonce suscite déjà l'intérêt de son public, qui attend de découvrir l'orientation sonore et le message de cette première partie appelée à ouvrir la voie à un projet plus large au cours de l'année.</sup>



**MICHELLE KA-NIBA TRAORÉ ATTENDUE SUR LA SCÈNE DU PATIO**



L'artiste malienne Michelle Kaniba Traoré est attendue le mercredi 28 janvier 2026 à 20 heures à l'Institut français du Mali, dans le cadre de la Scène ouverte du Patio, un rendez-vous régulier dédié aux expressions musicales et à la création live. Ce format intimiste offre aux artistes un espace d'échanges directs avec le public, favorisant proximité et spontanéité scénique. Connue pour ses prestations mêlant sensibilité vocale et énergie scénique, Michelle Kaniba Traoré s'est déjà illustrée lors de précédentes scènes ouvertes, saluées pour leur qualité artistique et leur interaction avec le public.

mobilise plusieurs associations communautaires issues des différentes localités du Wassoulou. Le programme combine réflexions et expressions culturelles. Des conférences-débats sont prévues autour du rôle des chasseurs dans la conservation de l'environnement, accompagnées d'expositions d'objets d'art traditionnel et de visites de sites patrimoniaux de la zone. Des défilés communautaires, des démonstrations culturelles et une nuit dédiée aux chasseurs figurent parmi les moments attendus, aux côtés des cérémonies d'ouverture et de clôture. La scène artistique réunira des artistes issus des différentes entités culturelles, mêlant figures reconnues et talents locaux. Mama Toumani Koné, Sadio Sidibé et Fanta Doumbia sont annoncés aux côtés d'artistes représentant Birgo, Fouladougou et le Wassoulou dans une programmation pensée comme un espace de rencontre. La Marraine de cette édition, la star Oumou Sangaré, ajoute une portée symbolique à l'événement. Son engagement en faveur de la culture et des identités locales s'inscrit dans la volonté de transmission portée par les organisateurs. À Yanfolila, le Festival Birgo-Fouladougou-Wassoulou se présente comme un moment de rassemblement et de reconnaissance mutuelle. En plaçant la culture au centre du vivre-ensemble, il rappelle que les héritages communs sont un socle essentiel pour les communautés de la région. ■

**Journal du Mali**  
www.journaldumali.com  
l'hebdo

**Directeur de publication :**  
Mahamadou CAMARA  
mcamara@journaldumali.com

**Directrice déléguée :**  
Aurélie DUPIN  
aurelie.dupin@journaldumali.com

**Rédacteur en chef :**  
Massiré DIOP

**Secrétaire de rédaction :**  
Ramata DIAOURÉ

**Rédaction :**  
Mohamed KENOUVI - Fatoumata MAGUIRAGA

**Photographie :** Bakary E. DAOU  
**Infographiste :** Marc DEMBÉLÉ

**JOURNAL DU MALI L'HEBDO**, édité par IMPACT MÉDIA Presse.  
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près M'ÈVA Palace - Bamako  
Tél : +223 20 23 00 66  
www.journaldumali.com  
contact@journaldumali.com



# Afribone

Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité**.



**20 28 00 00**

[www.afribone.com](http://www.afribone.com)

